

DOSSIER DE DEMANDES ET DE SUIVI

LYCÉE BLAISE-CENDRARS — SEVRAN

RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

Bâti, accessibilité, maintenance, équipements, numérique, restauration, investissements et
calendrier des travaux

**Mise à jour post-AG du 8 octobre 2026 · les opérations déjà annoncées restent
distinguées des besoins non résolus**

Mise à jour après l'Assemblée générale des élèves du 8 octobre 2026

Version du 9 octobre 2026 · Les versions du 7 octobre sont conservées en archive

1. Méthode de fiabilité et statut des informations

Cette mise à jour n'assimile pas une remontée d'élève à un fait établi. Chaque élément doit être lu selon son niveau de vérification et l'autorité compétente.

Niveau	Signification
Confirmé officiellement	Courriel, réponse écrite ou document public émanant de l'autorité compétente.
Documenté par une source identifiable	Document public, source syndicale ou pièce déjà citée ; la nature de la source est précisée.
Remontée interne	Constat ou difficulté rapporté par des élèves, enseignants ou personnels ; à objectiver si nécessaire.
Témoignage	Récit individuel ou collectif sur un événement ; il doit être documenté et, pour les faits graves, transmis aux autorités compétentes.
Chiffre à vérifier	Nombre avancé en AG ou dans une source non administrative ; il ne devient pas une donnée officielle tant qu'il n'est pas confirmé.
Revendication	Demande formulée par le collectif ; sa publication ne signifie ni validation du constat ni acceptation de la mesure.

Règle spécifique : les témoignages de l'AG relatifs aux interventions des forces de l'ordre ne sont jamais présentés comme des faits judiciairement ou administrativement établis.

2. Ce qui change après l'AG du 8 octobre

L'Assemblée générale officielle des élèves s'est tenue de 11 h à 12 h. Les nouvelles remontées ont été comparées aux 150 fiches déjà existantes : 13 fiches réellement nouvelles ont été ajoutées ; les autres sujets ont été fusionnés ou renforcés afin d'éviter les doublons. Le répertoire public compte désormais 163 fiches.

- Sanitaires et points d'eau : poignées, robinets, consommables et points d'eau de la cantine signalés ; état des lieux demandé.
- Confort thermique : fortes chaleurs, ventilation, ouvrants et désormais chauffage/confort hivernal à objectiver.
- Sciences / STL : audit des équipements, appareils condamnés, sécurité, ventilation et extraction.
- Travaux : calendrier, phasage, nuisances et priorité aux salles d'enseignement effectivement utilisées.
- Équipements : mobilier, éclairage de certaines circulations, sonorisation et besoins numériques.
- Accessibilité : suivi de l'ascenseur et état des escaliers/circulations.
- Transparence : expliquer chaque investissement par opération et par étape ; le montant oral « environ 2 M€ » n'est pas repris comme chiffre certain.

3. Principe de transparence financière

- Distinguer crédit voté, marché attribué, montant engagé, montant payé, ordre de service, avancement, réception et réserves.
- Ne pas additionner des montants correspondant à des étapes différentes d'une même opération.
- Le dossier antérieur cite notamment une inscription de 30 000 € pour des études liées à l'ascenseur ; cette inscription ne prouve pas à elle seule que l'étude a été réalisée ou payée.

4. Tableau complet des demandes relevant directement ou conjointement de la Région

38 fiches du répertoire public concernent directement ou conjointement cette institution. Les doublons interinstitutionnels sont assumés lorsqu'ils correspondent à des rôles différents.

Dialogue et suivi

N°	Sujet	Demande	Contexte / suivi
114	Salle informatique	Calendrier, matériel prévu et articulation avec les besoins numériques. Délai : 60 jours	Réfection annoncée. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.
130	Agents régionaux / maintenance	Vérifier si les effectifs/organisation des agents régionaux permettent de couvrir les besoins d'entretien/maintenance signalés et identifier les postes vacants éventuels sans données individuelles. Délai : 30 jours	La Région assure accueil, restauration, entretien général et technique via ses agents. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.
131	Fonds d'urgence	Évaluer les problèmes éligibles et indiquer si une activation est pertinente. Délai : 30 jours	La Région a indiqué qu'il pouvait être examiné selon les désordres. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.
132	Suivi technique	Identifier le référent ou au minimum le canal de suivi, les signalements ouverts et les prochaines visites/interventions. Délai : 15 jours	Un technicien territorial suit l'établissement. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.
133	Transparence des investissements	Pour chaque opération : autorisation budgétaire, marché, montant engagé, montant payé, ordre de service, avancement, réception et réserves ; publier des montants sourcés sans additionner des étapes différentes. Délai : 30-60 jours	Plusieurs montants publics concernent des étapes différentes. AG 8 oct. : Le montant global d'environ « 2 millions d'euros » évoqué oralement par certains élèves n'est pas repris comme chiffre établi ; le collectif demande précisément les montants et destinations officiels. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.
134	Véhicule électrique - transparence	Si l'information est communicable : financeur, décision, coût, affectation et usage ; sujet secondaire par rapport aux urgences sécurité/accessibilité. Délai : Quand possible	Question ancienne du dossier, sans accusation. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.

Jeunesse et familles

N°	Sujet	Demande	Contexte / suivi
137	Aides aux lycéens	Fournir une synthèse des aides réellement accessibles aux élèves de Blaise-Cendrars et les modalités de recours en cas de difficulté d'accès. Délai : 30 jours	La Région finance plusieurs aides : restauration, numérique, culture/sport et autres dispositifs. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.

Locaux et accessibilité

N°	Sujet	Demande	Contexte / suivi
107	Ascenseur / accessibilité	Communiquer l'état de l'étude 2024 : commande, prestataire, rapport, conclusions, somme engagée/payée ; expliquer l'articulation avec les nouvelles études et donner la prochaine étape vers une solution accessible. Délai : 30 jours	Une décision régionale de 2024 mentionne 30 000 € pour des études de remplacement ; en 2026 la Région parle d'études à lancer. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.
108	Fissures	Communiquer le diagnostic technique sur lequel repose l'appréciation actuelle ou décider d'une expertise actualisée et en donner la date. Délai : 15-60 jours	La Région les dit connues et non structurelles, tout en évoquant la possibilité d'un nouveau diagnostic. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.
109	Étanchéité / toiture	Préciser ordre de service, date de démarrage, zones traitées, avancement, réception et réserves ; distinguer budget, marché, paiement et réception. Délai : 30 jours	Marché régional important déjà documenté ; état d'avancement à clarifier. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.
110	R+2 / hall	Donner démarrage, durée, périmètre, budget/opération et date prévisionnelle de réception. Délai : 30 jours	Réfection annoncée après étanchéité. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.
111	Administration	Calendrier, périmètre et impact sur le fonctionnement. Délai : 60 jours	Réaménagement annoncé. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.
112	Loge / vie scolaire	Calendrier, périmètre, solutions provisoires. Délai : 60 jours	Réaménagement annoncé. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.
113	Foyer des élèves	Calendrier, accès temporaire et contenu du projet. Délai : 60 jours	Réfection annoncée. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.
116	Réfectoire	Préciser capacité théorique, repas/jour, flux, chantier futur et mesures transitoires. Délai : 30 jours	Réfection annoncée ; files et capacité signalées. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.

N°	Sujet	Demande	Contexte / suivi
117	Menuiseries / fenêtres / portes	Inventaire restant, criticité, calendrier de remplacement par zone. Délai : 30-60 jours	Vétusté partiellement reconnue. AG 8 oct. : Des fenêtres condamnées ou difficiles à utiliser dans certaines salles ont été signalées en AG ; leur localisation et état sont à vérifier. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.
118	Chaleur / confort thermique	Indiquer les salles couvertes, les mesures disponibles et les salles restant exposées ; vérifier ventilation et ouvrants ; proposer un plan complémentaire durable contre les fortes chaleurs. Délai : 60 jours / avant fortes chaleurs	Films anti-UV posés sur certaines salles ; difficultés signalées ailleurs. AG 8 oct. : L'AG a signalé des épisodes de chaleur perturbant fortement les cours ; les annulations évoquées doivent être datées et vérifiées. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.
119	Ventilation / qualité d'air	Établir l'état des installations, ouvrants, ventilation et qualité d'air, la maintenance et les interventions programmées, en priorisant les salles signalées comme difficiles à aérer. Délai : 60 jours	Besoin de vérifier le fonctionnement réel des équipements. AG 8 oct. : Les remontées de l'AG renforcent la demande d'un diagnostic pièce par pièce. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.
120	Humidité / infiltrations	Cartographier les zones encore touchées et confirmer les actions correctives après travaux. Délai : 30-60 jours	Signalements historiques et travaux d'étanchéité. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.
127	Capacité des locaux	Préciser capacité fonctionnelle des espaces concernés et articulation avec l'académie lorsque les effectifs affectent les locaux. Délai : 90 jours	Le sureffectif peut avoir un impact matériel et immobilier. AG 8 oct. : Les chiffres 1 172 / 972 avancés en AG ne sont pas considérés comme officiels ; ils renforcent la demande d'une définition partagée de la capacité fonctionnelle. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.
150	Clarifier l'étude de l'ascenseur	Obtenir la commande et sa date, le prestataire, le rapport remis, les conclusions, les montants engagés et payés, le statut de l'étude de 2024, la prochaine étape technique et budgétaire et un calendrier réaliste d'accessibilité. Délai : Retour écrit demandé	Question complémentaire explicitée dans le dossier du collectif. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.
159	Chauffage / confort hivernal	Identifier les salles et circulations insuffisamment chauffées, mesurer les températures lorsque nécessaire, vérifier le fonctionnement des installations et programmer les interventions correctives. Délai : Diagnostic avant les périodes froides ; urgence si température anormale.	Des élèves ont évoqué des espaces très froids en hiver. Les températures exactes n'ont pas été vérifiées et doivent être objectivées. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — réponse, vérification ou orientation officielle attendue.
160	Prioriser les salles d'enseignement dégradées	Établir une liste priorisée des salles effectivement utilisées qui présentent les dégradations ou dysfonctionnements les plus gênants, puis articuler cette priorité avec les opérations déjà programmées. Délai : Priorisation partagée sous 30 jours.	L'AG a demandé que les travaux visibles sur de nouveaux espaces ne fassent pas oublier les salles déjà utilisées et jugées fortement dégradées. La programmation existante doit être confrontée aux constats de terrain. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — réponse, vérification ou orientation officielle attendue.

N°	Sujet	Demande	Contexte / suivi
161	Éclairage des circulations et couloirs	Recenser les couloirs ou zones insuffisamment éclairés, vérifier luminaires, commandes et maintenance, puis traiter en priorité les zones où l'éclairage affecte la sécurité ou l'usage normal. Délai : État des lieux sous 15 jours.	Un manque d'éclairage dans des couloirs de la voie professionnelle a été signalé en AG. La localisation précise doit être vérifiée. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — réponse, vérification ou orientation officielle attendue.
163	Escaliers et circulations : sécurité, entretien, rénovation	Localiser les escaliers et circulations dégradés, notamment les escaliers de secours signalés ; distinguer nettoyage, maintenance courante et travaux ; traiter en priorité tout défaut présentant un risque d'usage. Délai : État des lieux sous 15 jours ; sécurisation immédiate si risque constaté.	Des élèves ont décrit en AG certains escaliers et circulations comme très dégradés. Ces constats doivent être localisés, photographiés si approprié et vérifiés techniquement. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — réponse, vérification ou orientation officielle attendue.

Orientation

N°	Sujet	Demande	Contexte / suivi
135	Orientation régionale / Oriane	Présenter les outils régionaux d'orientation (dont Oriane), les ressources sur formations/apprentissage et la manière de les rendre plus visibles aux élèves de Blaise-Cendrars. Délai : 30 jours	La Région agit aussi sur l'orientation et l'information sur les formations. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.

Santé et inclusion

N°	Sujet	Demande	Contexte / suivi
136	Décrochage / réussite éducative	Préciser les dispositifs régionaux mobilisables pour la persévérance, le rattrapage ou les projets éducatifs, en articulation avec DSDEN/CIO/MLDS. Délai : 60 jours	La Région indique agir contre le décrochage scolaire en complément de l'Éducation nationale. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.

Vie quotidienne

N°	Sujet	Demande	Contexte / suivi
121	Sanitaires bâtis	Cartographier les blocs rénovés et ceux restant à traiter ; vérifier portes, poignées, robinets, fermetures, points d'eau et équipements ; donner un calendrier priorisé. Délai : 30 jours	Certains blocs rénovés ; d'autres besoins signalés, notamment portes/intimité. AG 8 oct. : Des poignées manquantes et des robinets défectueux ont été signalés en AG. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.
128	Protections périodiques	Vérifier nombre/état des distributeurs relevant du dispositif régional ; remplacement technique si nécessaire ; clarifier la chaîne DGFL/réassort. Délai : Immédiat-15 jours	Région : lycées publics équipés ; accès effectif signalé comme insuffisant au lycée. AG 8 oct. : L'AG du 8 octobre a renouvelé la demande d'un accès réel et continu aux protections périodiques. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.

N°	Sujet	Demande	Contexte / suivi
129	Restauration / tarification / aides	Préciser capacités, conditions matérielles, aides/tarification applicables et interlocuteur restauration. Délai : 30 jours	Compétence régionale importante sur restauration et équité. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.
158	Points d'eau de la cantine	Vérifier immédiatement les robinets et points d'eau de la cantine, distinguer panne locale et intervention technique lourde, puis réparer et communiquer un délai de remise en service. Délai : Constat sous 48 h ; réparation selon diagnostic.	Plusieurs élèves ont indiqué en AG que des robinets de la cantine ne fonctionnaient pas. L'étendue exacte du dysfonctionnement doit être vérifiée sur place. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — réponse, vérification ou orientation officielle attendue.

Équipements

N°	Sujet	Demande	Contexte / suivi
115	Salle de sport	Calendrier, périmètre et maintien des usages pendant travaux. Délai : 60 jours	Réfection annoncée. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.
122	Mobilier - tables / chaises	Inventorier les besoins remontés par le lycée, isoler le mobilier inutilisable, préciser les commandes en cours et donner un plan de renouvellement avec dates de livraison. Délai : 30-60 jours	Manques signalés, y compris conditions de travail de personnels. AG 8 oct. : Des chaises cassées ou très dégradées ont été de nouveau signalées, notamment dans certaines salles scientifiques. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.
123	Vidéoprojecteurs / photocopieurs	État des dotations, demandes en attente, possibilités de remplacement. Délai : 60 jours	Équipements insuffisants ou défectueux signalés. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.
124	Ordinateurs / numérique	Inventorier les équipements et infrastructures numériques fonctionnels avec l'établissement, les demandes en attente et le plan de renouvellement ; distinguer les problèmes de matériel, de réseau et d'accès aux services comme Pronote. Délai : 60 jours	Besoins en ordinateurs et salles informatiques. AG 8 oct. : Des difficultés de connexion rendant le suivi de changements d'emploi du temps plus difficile ont été signalées en AG. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.
125	Ateliers / plateaux techniques	Réaliser avec les équipes pédagogiques un audit des ateliers et salles scientifiques/technologiques : matériel manquant ou condamné, conformité, sécurité, ventilation/extraction, renouvellement et calendrier. Délai : Trimestre 1-2	Besoins signalés dans un lycée polyvalent avec filières professionnelles. AG 8 oct. : L'AG a signalé des appareils condamnés et des besoins spécifiques en STL ; ces éléments doivent être vérifiés avec les équipes et les services techniques. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.
126	Équipements sportifs	Recensement avec enseignants EPS et plan d'équipement. Délai : 60 jours	Matériel jugé insuffisant. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.

N°	Sujet	Demande	Contexte / suivi
162	Sonorisation / haut-parleurs	Vérifier l'existence, la couverture et le fonctionnement du système de sonorisation ou de diffusion des annonces utiles à l'établissement ; identifier les besoins de maintenance ou d'équipement. Délai : Diagnostic sous 30 jours.	L'absence ou l'insuffisance de haut-parleurs a été évoquée en AG. Le périmètre exact et l'usage attendu doivent être clarifiés avant toute commande. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — réponse, vérification ou orientation officielle attendue.

Sources et pièces de référence

- Dossiers institutionnels du collectif datés du 7 octobre 2026, conservés en archive dans le paquet du site.
- Compte rendu interne de l'Assemblée générale des élèves du 8 octobre 2026.
- Courriels et messages institutionnels conservés par le collectif ; leur contenu n'est présenté comme engagement que lorsqu'il est explicite.
- Répertoire public des revendications mis à jour le 9 octobre 2026 (163 fiches).
- Réponse du Bureau de James Chéron du 5 octobre 2026, telle que citée dans le dossier Région du 7 octobre.
- Région Île-de-France — décision CP2024-272, citée dans le dossier antérieur pour l'inscription de 30 000 € d'études relatives à l'ascenseur. La présente mise à jour ne déduit pas de cette inscription que l'étude a été exécutée ou payée.

Document non officiel du collectif d'élèves mobilisés. Il vise à rendre les demandes traçables et à éviter la confusion entre revendication, témoignage, réponse reçue et réalisation vérifiée.